



Conditions Générales d'Adhésion 2026-2027

Préambule

Définitions : sont définis comme « Organisateur » l'association Omotenashi, et comme « Adhérent » ou « Membre » toute personne qui s'acquitte de la cotisation annuelle demandée par l'association Omotenashi. Helloasso est une solution de Billetterie en ligne désignée ci-après comme « le Formulaire d'adhésion en ligne ».

Le fait d'adhérer à l'association implique une adhésion pleine et entière, sans aucune réserve, du futur adhérent, aux conditions générales décrites ci-dessous.

ARTICLE 1 – OBJET

L'association franco-japonaise de Poitiers : OMOTENASHI a été fondée en 2014. L'association a pour objectifs de :

- Participer à l'intégration des ressortissants japonais par des aides concernant les démarches administratives, la santé, le logement, etc.
- Faire connaître la culture japonaise, échanger les idées et éveiller la curiosité. A cette fin, nous organisons des activités et des manifestations culturelles tout au long de l'année. Ainsi que des cours de japonais.

ARTICLE 2 – ETRE ADHERENT

Les adhésions peuvent se faire via Helloasso ou directement auprès de l'association.

Les adhérents bénéficient de tarifs privilégiés pour les ateliers, voire de leur gratuité ; et sont prioritaires lors des inscriptions. Tous les membres peuvent voter à l'Assemblée Générale dont la tenue leur sera notifiée par mail. Elle se réunit chaque année et les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

ARTICLE 3 - TARIF

L'adhésion Annuelle est de 20 € par personne. Si une personne adhère à l'association, les membres de sa famille bénéficient du "Tarif Famille" de 8 € (jusqu'à 5 personnes supplémentaires). Sur Helloasso, ce tarif est accessible dans les options du « Formulaire d'adhésion en ligne » (c'est-à-dire à la seconde étape du processus d'adhésion). L'ensemble de la famille doit donc faire les démarches d'adhésion au même moment.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Les prix des adhésions et des options sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

A/ Adhésions via Helloasso : Les Adhésions à l'association via Helloasso se font sur le **formulaire nommé par <https://www.helloasso.com/associations/omotenashi/adhesions/adhesion-omotenashi-2026-2027>** Le site Helloasso se rémunère seulement sur la base de pourboires dont le montant est librement fixé par les personnes qui utilisent le site. Il vous sera donc proposé de faire un don lors de votre adhésion. Libre à vous de faire un don ou non.

Paiement par carte bancaire : HelloAsso, et son partenaire de paiement Payzen, appliquent des contrôles stricts afin de vous garantir la sécurité de vos transactions effectuées sur la plateforme. (Consulter la page

relative à la sécurité sur HelloAsso : <https://centredaide.helloasso.com/s/article/mes-paiements-en-ligne-sur-le-site-helloasso-sont-ils-bien-securises>). Une fois la transaction validée par la banque, votre compte bancaire sera débité du montant de l'adhésion. Une confirmation vous sera envoyée et votre adhésion sera effective.

B/ Adhésion via les membres du bureau de l'association

Les adhésions via Helloasso sont appréciées pour des raisons pratiques de gestion des données et des fonds de l'association, mais il vous est aussi possible d'adhérer à l'association auprès des membres du bureau lors de rencontres, d'ateliers, d'événements (portes-ouvertes, journée des associations), etc. Dans ce cas, les paiements acceptés sont :

B.1 Chèque, votre adhésion est effective après encaissement du chèque.

B.2 Espèces, votre adhésion est effective immédiatement.

ARTICLE 5 – REMBOURSEMENT

Les adhésions ne peuvent faire l'objet d'un remboursement pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 6 – DONNEES PERSONNELLES

Lors de son adhésion, l'Adhérent est amené à communiquer ses informations personnelles sur son identité. Les informations nécessaires afin d'assurer le traitement de la commande par la Billetterie sont : le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de l'Acheteur.

Helloasso et Omotenashi s'engagent à ne pas utiliser les données personnelles des Acheteurs à des fins commerciales et en particulier à ne pas revendre la base de données personnelles des Acheteurs à des tiers. Les données personnelles des Acheteurs, en particulier leurs adresses électroniques, seront utilisées pour contacter les Acheteurs par mail afin de les tenir informés des activités de l'association et en cas de problème lié au paiement des cours.

ARTICLE 7 – DROIT A L'IMAGE

Les membres du bureau sont amenés à prendre des photos lors des ateliers ou des cours afin de communiquer sur les activités de l'association à travers sa page Facebook, son site internet ou ponctuellement dans la presse locale. Lors du processus d'adhésion, il vous sera donc demandé si oui ou non vous autorisez Omotenashi à diffuser votre image. Toute personne mineure devra joindre un document signé de ses parents ou de son tuteur légal, attestant qu'Omotenashi est autorisée à diffuser l'image du mineur.

ARTICLE 8 - CODE DE CONDUITE

Les membres de l'association Omotenashi s'engagent à être respectueux et bienveillants les uns envers les autres afin de perpétuer les valeurs de l'association.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Le futur adhérent déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales d'Adhésion ainsi que celles qui auraient pu être ajoutées par Helloasso.

ARTICLE 10 – MENTIONS LEGALES

Omotenashi est une association culturelle franco-japonaise basée à Poitiers proposant des cours de japonais et des activités ou événements en relation avec le Japon.

SIRET : 811 413 426 00016

Email: omotenashi.poitiers@gmail.com

Page Facebook : [omotenashipoitiers](https://www.facebook.com/omotenashipoitiers)

Site Internet : [omotenashi.fr](https://www.omotenashi.fr)

Président de l'association : Patrick Clerc Trésorière : Laurence Hillairet Secrétaire : Liliane Haudebault
--

